

Le Parc du Luberon livre les secrets de l'alimentation méditerranéenne dans un livret pédagogique



Le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> vient de publier un livret pédagogique intitulé « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits » dans le but de rendre accessibles les liens entre l'alimentation et la santé.

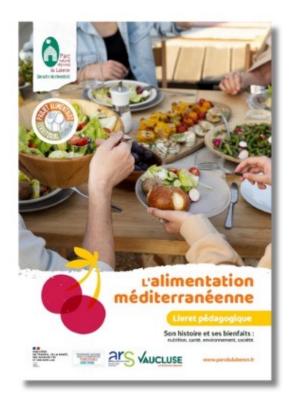
Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat du Programme national de l'alimentation (PNA) 2022-2023 avec son projet 'L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques', plaçant le régime méditerranéen comme fil conducteur de son Projet alimentaire territorial (PAT), revendiquant ses nombreux bienfaits sur la santé humaine et environnementale.

Dans ce cadre, le Parc a réalisé le livret pédagogique « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits : nutrition, santé, environnement, société », en collaboration avec Denis Lairon, directeur de recherche émérite à l'Inserm et expert en nutrition humaine, et avec le soutien du ministère de la Santé et du Département de Vaucluse.



Cet ouvrage de 36 pages a pour objectif de rendre accessibles les liens entre notre alimentation et notre santé. À l'intérieur, on y trouve des chiffres clés du territoire en termes d'agriculture, des conseils pour mieux s'alimenter et bouger davantage, des explications sur les différentes sources de protéines, lipides, fibres et autres, ou encore des données sur les conséquences de notre alimentation sur l'environnement.

Le livret est <u>téléchargeable gratuitement sur le site du Parc du Luberon</u>, ou bien il est possible de faire la demande la version imprimée auprès de la Maison du Parc à l'adresse mail accueil@parcduluberon.fr



Tour de France : Le Parc naturel régional du Ventoux veille sur le 'Géant de Provence'



Ecrit par le 16 décembre 2025



Avec l'arrivée de milliers de spectateurs sur les pentes du Ventoux à l'occasion de <u>la 16^e étape du Tour de France</u> qui se déroule ce mardi 22 juillet entre Montpellier et le Géant de Provence, <u>le Parc naturel régional du Ventoux</u> (PNRL) se mobilise pour assurer la préservation de ce site Natura 2000 aussi classé réserve de biosphère depuis 1990 par l'Unesco.

Pour cela, les agents du parc ont notamment procédé à l'installation d'une centaine de panneaux pour sensibiliser les visiteurs (protection de la biodiversité, prévention des incendies, sécurité en montagne...). Ces supports ont été posés la semaine dernière, avant l'arrivée des premiers spectateurs.

Dans le même temps, le Parc a aussi déployé environ 4 000 mètres de filets de protection (fournis par ASO, l'organisateur du Tour de France) pour la sauvegarde des espaces naturels sensibles en bordure des zones spectateurs au sommet du Ventoux et au Mont Serein. En fonction des secteurs, ceux-ci ont sont posés la veille ou plusieurs jours avant l'épreuve, tout en tenant compte des activités pastorales et touristiques présentes sur le massif.



Ecrit par le 16 décembre 2025







Exemple de panneaux d'information installés sur les pentes du Ventoux. Crédit : PNRL/DR

30 agents du parc mobilisés le jour de l'étape

Le jour de l'étape le Parc mobilise les écogardes de la Garde Régionale Forestière et des agents du Parc pour la surveillance, la sensibilisation et l'orientation des spectateurs. Ceux-ci seront positionnés sur les secteurs sensibles ou les zones de forte affluence (sommet du Ventoux, Mont Serein, ligne de crêtes...) afin d'être au contact direct des spectateurs. Au total, environ 30 personnes du Parc seront mobilisées sur le massif le jour du passage.

Enfin, dès le lendemain, soit mercredi 23 juillet, le PNRL va procéder au démontage de l'ensemble des éléments afin d'éviter toute dégradation ou dispersion du matériel dans le milieu naturel, notamment en cas de vent fort.

« Accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles. »

L'équipe du PNRL

« Le Ventoux incarne à lui seul un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel que le Parc s'attache à préserver et à valoriser chaque jour, explique l'équipe du Parc vauclusien. Dès lors, le rôle du PNR ne se limite pas à la logistique ou à l'accueil du public : il consiste à accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles, à la sensibilisation des visiteurs et à la mise en avant des savoir-faire locaux. L'étape du Tour devient ainsi l'occasion de concilier sport, attractivité territoriale et développement durable, dans un site mythique où la nature et l'effort se rejoignent. »



Ecrit par le 16 décembre 2025

(Vidéo) Découvrez le détail du parcours de l'étape du Mont Ventoux

Avignon veut interdire les poids-lourds sur la rocade avant la fin de l'année



Après avoir déjà vainement tenté d'interdire la circulation des poids-lourds en 2022, la municipalité d'Avignon revient à la charge. Cette fois-ci cependant, la mesure se veut plus contraignante. S'il y a 3 ans, le projet d'arrêté entendait limiter la circulation des poids-lourds sur la rocade aux heures de pointe, c'est désormais toute la journée que la Ville veut restreindre l'accès des véhicules lourds à cette 'autoroute urbaine' selon la maire de la cité des papes.

Ecrit par le 16 décembre 2025

Suite à un premier comité technique qui s'est déroulé le 25 juin dernier au cours duquel la direction de la mobilité de la Ville d'Avignon a présenté son nouveau projet, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, a convoqué une réunion de concertation sur cette intention de limitation de la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles de Gaulle. Une mesure déjà réclamée, sans succès, par la municipalité de la cité des papes en 2022. La Ville souhaitait alors interdire la circulation des poids-lourds aux heures de pointes, c'est-à-dire entre 7h et 9h ainsi que 16h et 18h tous les jours.

Cette fois-ci toutefois, la mairie va plus loin et demande une interdiction complète, de 7h à 19h, pour les véhicules de plus de 38 tonnes sur 5 essieux et davantage (voir détail du trafic en toute fin d'article). Cette décision expérimentale, durant une première durée de 1 an, concernerait la partie de la Rocade comprise entre l'avenue de Tarascon et celle de Pierre-Sémard (la route de Marseille).

 \ll J'essaierai d'œuvrer jusqu'au bout de mon mandat pour que nous puissions mettre en place cet arrêté anti poids-lourd. \gg

Cécile Helle, maire d'Avignon

Pour Cécile Helle, maire d'Avignon, qui a annoncé qu'elle ne briguerait pas <u>un 3º mandat à la tête de la municipalité avignonnaise</u>, il y a donc urgence à mener rapidement à bien ce dossier lui tenant particulièrement à cœur.

« En ce qui me concerne, j'essaierai d'œuvrer jusqu'au bout de mon mandat pour que nous puissions mettre en place cet arrêté anti poids-lourd. Parce qu'il en va d'un enjeu de santé publique pour tous les habitants et particulièrement ceux de la Rocade », insistait-elle lors du conseil municipal du jeudi 26 juin dernier.

Déterminée, la maire d'Avignon n'entend donc pas abandonner les 25 000 riverains, dont 17 000 vivent à moins de 300m, de ce qu'elle considère comme une 'autoroute urbaine', quitte à en faire son dernier cheval de bataille avant de rendre son écharpe de maire. C'est dans cette optique, qu'elle a profité de ce comité de pilotage (Copil) pour tenter de rallier le préfet de Vaucluse à sa cause. Pour cela, elle a pu compter sur le soutien du Grand Avignon alors que Michel Bissière a déclaré que la Région Sud qu'il représentait, « ne s'opposerait pas ».

Le Nord des Bouches-du-Rhône vent debout

A l'inverse, c'est sans surprise que les représentants de Terre de Provence agglomération et ceux du Conseil départemental de Bouches-du-Rhône se sont farouchement opposés à cette perspective. Il faut dire qu'entre eux et la Ville ainsi que le Grand Avignon <u>il y a désormais un contentieux sévère sur le blocage de la 2º tranche de la LEO (Liaison Est-Ouest)</u> censée faciliter le contournement Sud d'Avignon.



Ecrit par le 16 décembre 2025



Les élus du Nord des Bouches-du-Rhône ne veulent pas un report du trafic sur leur territoire. Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

Pour les élus du Nord des Bouches-du-Rhône, hors de question de 'récupérer' une partie du trafic ainsi détourné. En effet, la mesure entraînerait un surplus de trafic sur le secteur Rognonas-Châteaurenard de près de 600 camions. Cela impacterait plus de 4 400 habitants de cette zone. En contrepartie, 34 261 habitants du bassin de vie (essentiellement sur Avignon, mais aussi 4 085 dans le Gard et 1 500 dans les Bouches-du-Rhône sur l'axe Rognonas-Barbentane) bénéficieraient d'une baisse du trafic poids-lourds à moins de 300 mètres de chez eux.

« La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. »

Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération

Pas de quoi émouvoir Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération, qui <u>déclarait</u> tout récemment sur les ondes de nos confrères d'Ici Vaucluse : « Madame la maire d'Avignon, Cécile Helle, défend la santé de ses habitants comme nous on défend les nôtres. La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. »

Côté collectivités toujours, les départements du Gard et du Vaucluse se sont montrés plutôt opposés à la mesure. Celui de Vaucluse proposant par ailleurs d'associer à cette réflexion le territoire d'Orange, puisqu'il serait directement affecté par la mesure. En effet, une partie du trafic camions serait reporté entre les autoroutes A7 et A9, où l'échangeur Est-Ouest n'existe toujours pas obligeant actuellement les utilisateurs à sortir à Orange-centre pour rentrer à nouveau sur l'autoroute afin d'accéder à l'A9.

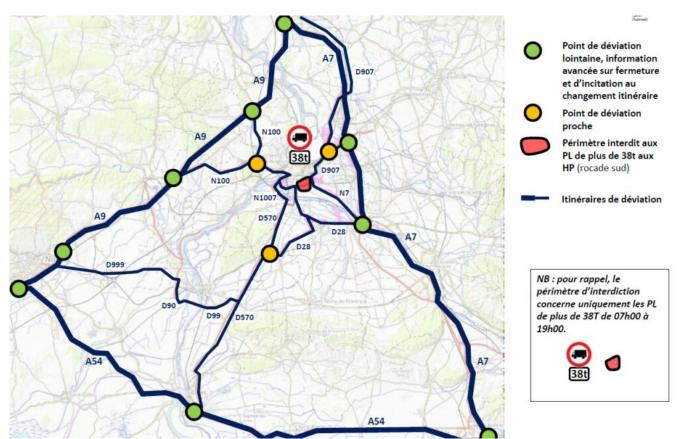


Le monde économique compte faire entendre sa voix

Présente pour la première fois à ce Copil, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse a clairement fait savoir qu'une telle décision ne pouvait se prendre sans avoir pris en compte les différentes voix du monde économique. A ce titre, la Chambre consulaire vauclusienne devrait donc participer au futur comité de pilotage sur le sujet. Impactée par l'application de l'interdiction, la CCI du Pays d'Arles devrait être aussi de la partie à l'avenir.

Comme il y a 3 ans maintenant, les professionnels de la route voient d'un très mauvais œil le retour éventuel de cette mesure d'interdiction.

« Notre organisation est dans le même état d'esprit qu'en 2022, explique <u>Jean-Luc Delabre</u>, délégué régional de <u>TLF-Méditerranée</u> (organisme regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de Transport et logistique de France). Si le projet identifié est identique, nos adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route estiment de la même façon qu'une telle interdiction mettrait en péril le transport en général et particulièrement le report modal (combiné rail-route) dans le Sud de la France. Ce serait de nouveau un frein incompréhensible dans le cadre de la transition énergétique. »



Synthèse des différents périmètres liés au projet d'arrêté anti-poids-lourds. Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca



« La solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance. »

Jean-Yves Astouin, président de la FNTR Région Sud

Même constat pour <u>Jean-Yves Astouin</u>, président pour la Région Sud de <u>la Fédération nationale des transports routiers (FNTR)</u> : « Ils n'ont toujours pas compris qu'il y avait aucun intérêt à prendre cette décision. »

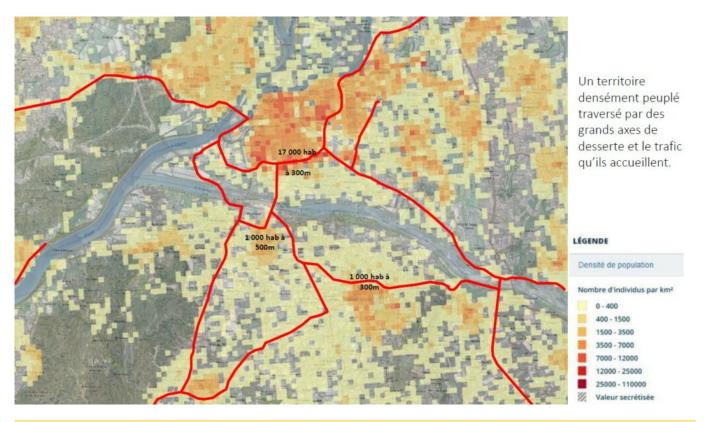
« La très grande majorité des camions concernés rejoignent la plateforme rail-route de Courtine. Ce sont des caisses avec leur cargaisons que l'on charge ensuite sur des trains afin de rallier Paris ou Lille par le rail. Cela évite d'avoir tous ces camions sur la route le long de la Vallée du Rhône. Avec cette interdiction, on attaque la seule ligne nationale rentable de la SNCF qui accueille 600 à 700 camions en période basse et jusqu'à 1 200 à 1 300 en pleine saison. Si on les empêche d'y accéder, plus personne ne passera par le rail. Le bilan environnemental sera alors désastreux. Finalement, la solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance », ironise celui qui est aussi patron de <u>Provence Astouin</u> à Eyragues.

Les perspectives d'interdiction ne le font pas cependant pas sourire quand il voit les conséquences de cette mesure sur l'exemple d'un camion ralliant Courtine au pôle logistique d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Aujourd'hui, il faut compter 20 à 45 minutes pour un trajet de 17,7km pour un coût total estimé à 10,48€. Avec son arrêté, la Ville d'Avignon propose deux trajets de reports : l'un par Orange (56,1km pour une durée comprise entre 35 et 55min et un coût de 39,54€), l'autre par Châteaurenard (32,6km, 30 à 55min, 21,81€).

Laurent Garcia



Ecrit par le 16 décembre 2025



Le trafic sur la rocade en chiffres

Actuellement, le trafic sur la Rocade est estimé entre 28 000 et 36 000 véhicules/jour. Parmi eux, entre 9,2% à 11,4% de camions. Dans le détail, cela représente 3 308 poids-lourds dont 2 338 circulent entre 7h et 19h. Sur cette période, on totalise 1 076 poids-lourds de plus de 38 tonnes concernés par le projet d'interdiction.

Dans le même temps, 17 000 personnes vivent à moins de 300 mètres du tronçon concerné par le projet d'arrêté d'interdiction de la Ville d'Avignon (voir carte ci-dessus). Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

Covoiturage : le Vaucluse en recul chez Blablacar





Ecrit par le 16 décembre 2025



La plateforme de transport <u>Blablacar</u> vient de dévoiler le palmarès 2025 des villes les plus covoiturées en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Dans la 7^e région la plus visitée de France sur BlaBlaCar cet été, l'essentiel des villes de Vaucluse sont en recul dans ce classement établit pour la 6^e année. A l'inverse, le Gard est plutôt en hausse ainsi qu'Arles.

Cet été, les conducteurs vont proposer plus de 1,5 millions de places de covoiturage sur l'ensemble du territoire sur la plateforme de transport <u>Blablacar</u>. Parmi elles, 132 246 places sont à destination de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De quoi apparaître en 7° position des régions françaises derrière le trio de tête inchangé par rapport à 2024 constitué d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine.



Classement des régions en 2025	Évolution vs. 2024
1 Auvergne-Rhône-Alpes	=
2 Occitanie	=
3 Nouvelle-Aquitaine	=
4 Île-de-France	▲ +3
5 Pays de la Loire	▼-1
6 Bretagne	▼-1
7 Provence-Alpes-Côte d'Azur	▼ -1
8 Grand-Est	▲ +1
9 Normandie	▼-1
10 Hauts-de-France	=
11 Centre-Val de Loire	=
12 Bourgogne-Franche-Comté	=
13 Corse	=

Les régions plus covoiturées de France. Crédit : Blablacar

Avignon, Orange et Sorgues dans le top 10 régional

Dans le détail, cette 6° édition du palmarès des destinations estivales 2025 de la plateforme faisant la promotion d'une offre de mobilité « à la fois économiques et écologiques » place Marseille en tête des villes de la Région Sud en matière de covoiture. La cité phocéenne gagne 3 places, pour se situer au 11° rang national, et détrône Aix-en-Provence (-1 place, 12° au niveau national). Arrivent ensuite Nice (26°, -4 places), Toulon (46°, +2 places) et Avignon (49°, -7 places).

Orange (61°, -3 places), Gap (74°, -13 places), Sorgues (80°, +2 places), Fréjus (87°, +1 places) et Salon-de-Provence (92°, -15 places) complètent le top 10 régional.

Au total, la cité des papes propose de 4 500 places de covoiturage cet été, 2 000 à Orange et 1 100 pour Sorgues. Bollène (97°, -3 places) et Pertuis (527°, -45 places) sont les autres communes vauclusiennes à figurer dans ce classement avec respectivement 965 et 683 places de covoiturage estival.

Malgré leur recul au plan hexagonal, la présence de 3 destinations vauclusiennes dans le top 10 régional confirme le rôle de carrefour de ce territoire et notamment des pivots de mobilités que représentent les autoroutes A7 et A9.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Position des villes de la région dans le classement national des destinations

132 246

places de covoiturages seront proposées cet été à destination de la région

7^{ème}

région la plus visitée de France

Ville	Classement national	Evolution vs. 2024
Marseille	11	+3
Aix-en-Provence	12	-1
Nice	26	-4
Toulon	46	+2
Avignon	49	-7
Orange	61	-3
Gap	74	-13
Sorgues	80	+2
Fréjus	87	+1
Salon-de-Provence	92	-15

Classement des 10 premières villes de la Région Sud. Crédit : Blablacar

L'offre gardoise en hausse, idem à Arles

Dans le Gard, avec 7 300 places Nîmes occupe la 23° place (+4 places par rapport à 2024) et devance Alès (151°, +2 places, 1 700 places de covoiturage). Remoulins (considérée parfois comme la sortie d'autoroute 'd'Avignon-Ouest' bondit de 25 places au classement pour atteindre la 571° place dans le classement. A l'inverse, Bagnols-sur-Cèze chute de 91 places pour se situer en 580° position.

Classement des villes en 2025	Évolution vs. 2024
1 Paris	▲ +2
2 Lyon	▼ -1
3 Rennes	▼-1
4 Toulouse	=
5 Montpellier	=
6 Bordeaux	▲ +1
7 Nantes	▼-1
8 Angers	=
9 Lille	▲ +1
Source: données d'activité réelle de BlaBlaCar 10 mClermont-Ferrand	▼-1

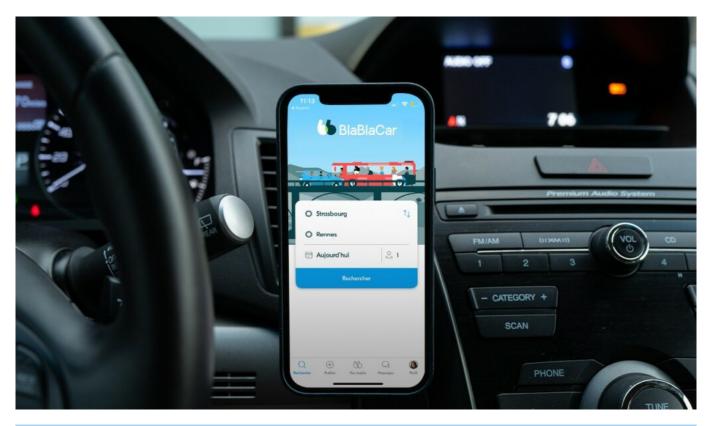
Crédit: Blablacar

Toujours dans le très grand bassin de vie d'Avignon, Arles gagne 4 places en proposant près de 1 300 places de covoiturage cet été. De quoi figurer en 107° position de ce classement national dominé par Paris, Lyon et Rennes (voir tableau ci-dessous). Un top 10 respectivement complété par Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Nantes, Angers, Lille et Clermont-Ferrand.

L.G.



Ecrit par le 16 décembre 2025



538M€ et 2,5 millions de tonnes de CO2 économisé

« Blablacar permet chaque année à 29 millions de ses membres de partager un trajet dans 21 pays, explique l'application. La plateforme s'appuie sur la technologie pour mettre en relation des conducteurs ayant des places libres avec des passagers se rendant dans la même direction, afin qu'ils puissent partager les frais du trajet. En 2024, la communauté de BlaBlaCar a connecté 2,6 millions de points de rencontre dans le monde et a permis 119 millions de rencontres entre les voyageurs. Les conducteurs ont économisé 538M€ en covoiturant, et tous les services de mobilité de Blablacar ont contribué à éviter l'émission de 2,5 millions de tonnes de CO2. »

*Méthodologie: Ces classements sont établis d'après le nombre de places réservées sur BlaBlaCar pour des voyages, entre le 1er et le 30 juin 2025, comparé à la même période en 2024. Avec 300 000 points de rencontre de covoiturage desservis chaque année, la densité du réseau BlaBlaCar permet d'étudier précisément les tendances de déplacement des Français.



Traitement de l'eau : augmentation de la capacité de la station de Châteauneuf-du-Pape



Le <u>Syndicat Rhône Ventoux</u> lance des travaux de renforcement de la capacité de traitement de la station d'épuration de Châteauneuf-du-Pape. L'opération s'inscrit dans le cadre du diagnostic du Syndicat issu de son schéma directeur d'assainissement finalisé en 2018 sur le système d'assainissement de la commune castelpapale.

Ce bilan fait apparaître des intrusions d'eaux claires parasites impactant le fonctionnement du système de collecte et de traitement, notamment en période de pluie. Par ailleurs, lors des les périodes de vendange et de vinification, la station, initialement prévue pour une capacité de 7 000 Equivalent habitant (EH), reçoit des charges d'activité 2 à 3 fois supérieures.



« Cela représentait une non-conformité administrative et une obligation de mise en conformité imposée par les services de l'Etat », explique Syndicat Rhône Ventoux.

Pour y remédier, le Syndicat, qui assure les compétences eau potable et assainissement collectif, va donc fiabiliser le système de traitement et pérenniser la station de traitement dont un arrêté vient d'autoriser de porter sa capacité à 13 000 EH.

Les travaux, d'un montant de 1M€, consistent à ajouter, en amont des ouvrages existants, un ouvrage complémentaire qui permettra le traitement de la charge de pollution supplémentaire reçu pendant la période de vendanges. Ce chantier constitue également l'occasion de mettre en conformité les équipements d'autosurveillance de l'installation avec les attentes réglementaires pour une station de plus de 10 000 EH et de renforcer le génie civil. Ces aménagements devraient être achevés avant l'été prochain.

L.G.

À propos du Syndicat Rhône Ventoux

Le Syndicat Rhône Ventoux assure la gestion du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour les communes situées des portes d'Avignon au Mont Ventoux. Pour l'eau potable, le Syndicat regroupe 37 communes et assure la production et la distribution de l'eau potable. Pour l'assainissement, le Syndicat regroupe 31 communes et assure la collecte et la dépollution des eaux usées de 110 000 habitants. Le Syndicat Rhône Ventoux a confié l'exploitation du service à la société Suez.

Grâce à l'Agence de l'Eau, Rhône Ventoux modernise son réseau d'eau potable



Ecrit par le 16 décembre 2025



Alors que pression s'accroît régulièrement sur la ressource en eau, le soutien financier <u>l'agence de l'Eau</u> <u>Rhône Méditerranée Corse</u> va permettre au <u>Syndicat Rhône Ventoux</u> de poursuivre ses efforts pour garantir une gestion durable de l'eau potable sur les 37 communes du Vaucluse qu'il dessert.

Plus de 6km de canalisations remplacées

En 2025, plus de 6 200 mètres de réseaux vétustes ou fragiles seront remplacés dans le cadre d'un programme de modernisation, soutenu financièrement par l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Huit communes sont concernées par ce programme (voir détail dans l'encadré en fin d'article) : Aubignan, Bédoin, Le Beaucet, Lafare, Malemort-du-Comtat, Mazan, La Roque-sur-Pernes et Saint-Hippolyte-le-Graveyron.

Pour le syndicat Rhône Ventoux qui a vu le jour en 1947, l'objectif est clair : « réduire les fuites, préserver la ressource et améliorer le rendement de réseau, dans un contexte où chaque goutte compte ».

Sécuriser l'alimentation en eau tout en évitant le gaspillage de la ressource

Le coût total des travaux s'élève à 2,64M€, dont 50% sont financés par l'Agence de l'Eau, soit 1,32M€ de subventions. « Un soutien déterminant, qui permet au Syndicat de maintenir un haut niveau d'investissement sur le long terme », expliquent les responsables de Rhône Ventoux pour qui « en



renouvelant ses réseaux, le Syndicat Rhône Ventoux œuvre concrètement à sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants, tout en agissant activement en faveur de la lutte contre le gaspillage de l'eau. »

L.G.

Les secteurs concernés par les travaux en 2025 :

- Aubignan : Avenue Majoral Jouve

- Bédoin : Route de Flassan

- Le Beaucet : Route départementale 210

Lafare : Chemin des colletsMalemort du Comtat : RD 77Mazan : Rue de l'allée

- La Roque sur Pernes : VC2

- Saint-Hippolyte le Graveyron : Chemin de la Roque Alric

L'avignonnais Q Energy inaugure la plus grande centrale solaire flottante d'Europe



Ecrit par le 16 décembre 2025



C'est en Haute-Marne que le groupe Vauclusien détrône Piolenc pour le titre de la plus grande centrale solaire lacustre du vieux continent.

<u>Q Energy</u> met en service la plus grande centrale solaire flottante d'Europe. Elle est composée de plus de 135 000 panneaux solaires fixés sur des flotteurs de technologie française implantés à Perthes en Haute-Marne. La nouvelle centrale s'étend sur 127 hectares d'anciennes gravières. D'une puissance de 74,3 MWc, cette installation alimentera chaque année 37 000 personnes en énergie verte soit l'équivalent de 65% de la population de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise. Grâce à elle, l'émission de 18 000 tonnes de CO2 sera évitée chaque année.

<u>Anciennement RES</u>, le groupe Q Energy France est basé dans la zone de Courtine à Avignon. Il appartient au coréen <u>Hanwha Solutions</u> depuis octobre 2021. L'entreprise est aujourd'hui le 3^e développeur sur le marché hexagonal des énergies renouvelables derrière les géants EDF et Engie.

Un projet porté sur plus de 5 ans

Ce projet de centrale solaire flottante a été initié par Q Energy en 2019 avec l'ambition de revaloriser un espace artificialisé au profit de la transition énergétique départementale et du dynamisme économique du territoire. Il visait à recréer une activité économique vertueuse sur les bassins créés par l'inondation de carrières dont l'exploitation prenait fin en 2020. Un espace ne revêtant par nature aucun conflit d'usage. Après plus de 5 ans de développement, <u>le parc est rentré en construction au mois de septembre 2023</u> avant d'être mis en service en juin.



Avec deux premiers parcs éoliens inaugurés dans le département dès 2010, Q Energy est un acteur important de la transition énergétique de la Haute-Marne. 15 ans plus tard, ce sont 274 MW qui ont été développés sur ce territoire par la société vauclusienne pour une production d'électricité verte équivalente à la consommation annuelle de plus 257 000 personnes.

« Les relations qui ont été liées depuis plus d'une décennie avec les élus, les services de l'Etat et le tissu économique local nous permettent aujourd'hui de développer des projets avec une compréhension fine des enjeux et des spécificités de ce territoire. Sans elle un tel projet n'aurait certainement pu voir le jour », explique Corentin Sivy, directeur du développement au sein de Q Energy France depuis presque un an désormais.

Un vauclusien en chasse l'autre

Avec cette mise en service, Q Energy ravit le titre de 'la plus 'grande centrale photovoltaïque flottante d'Europe' à Piolenc. En effet, c'est le long du Rhône que Akuo, producteur indépendant français d'énergie renouvelable, a lancé 'O'Mega 1' en 2019 sur le plan d'eau Li Piboulo en lieu et place d'une ancienne carrière d'extraction de matériaux de 17 hectares. Inaugurée en grande pompe par Elisabeth Borne, alors ministre de la transition écologique avant qu'elle ne devienne 1er ministre, le site de Piolenc affichait une capacité de production 22MWc.



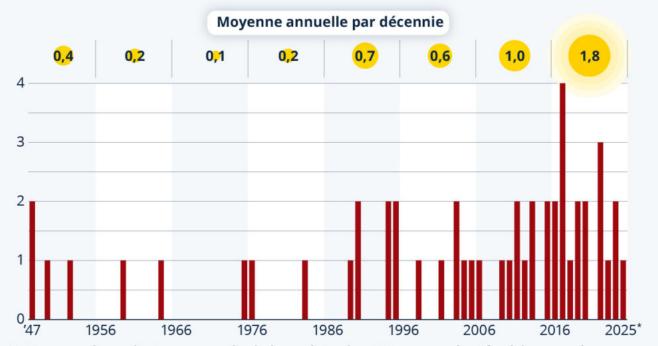
La centrale photovoltaïque flottante de Piolenc était jusqu'alors la plus grande d'Europe. Crédit :Akuo



Les canicules sont beaucoup plus fréquentes au XXIe siècle

Les canicules sont beaucoup plus fréquentes au XXIe siècle

Nombre annuel de vagues de chaleur recensées à l'échelle nationale par Météo-France depuis 1947



En France métropolitaine ; vague de chaleur : épisode ≥ 3 jours consécutifs où les températures sont nettement plus élevées que les normales (total 1947-2025 = 50)

* En date du 24 juin 2025

Source: Météo-France











Ecrit par le 16 décembre 2025

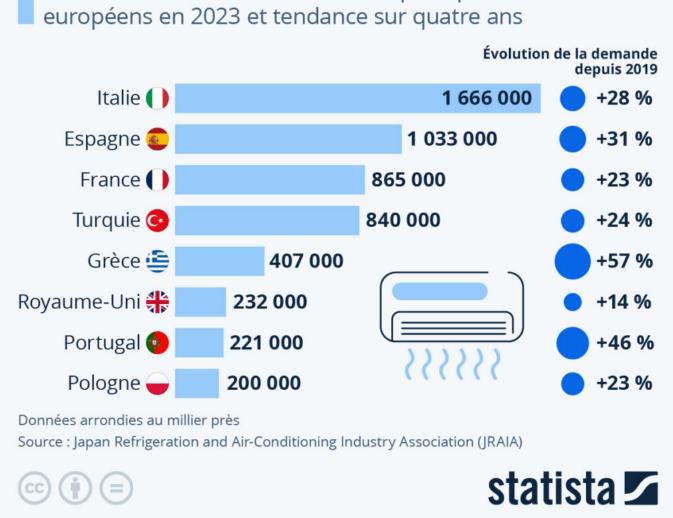
La France connaît depuis jeudi 19 juin sa première vague de chaleur de l'été. Il s'agit de la cinquantième vague de chaleur (période d'au moins trois jours consécutifs où les températures sont nettement plus élevées que les normales) recensée à l'échelle nationale par Météo-France depuis 1947. Si elle ne devrait pas être record, elle s'avère « remarquable par son intensité » et « précoce », puisque seules trois autres ont débuté plus tôt dans l'année depuis le début des relevés, selon Météo-France.

Comme le montrent les données du service météorologique français présentées dans notre infographie, ces épisodes caniculaires sont également de plus en plus fréquents. Ainsi, Météo-France en a dénombré 26 au cours des quinze dernières années (2010 à juin 2025), soit plus que lors des six décennies ayant précédé (24 de 1947 à 2009). Des années 1950 aux années 1970, on recensait en moyenne une vague de chaleur nationale tous les quatre ans, tandis qu'au cours de la décennie écoulée cette moyenne a grimpé à environ deux par an. Le record sur une année a été mesuré en 2017, avec quatre vagues de chaleur enregistrées à l'échelle nationale. La canicule la plus intense jamais recensée en France métropolitaine a quant à elle eu lieu en juin 2019, avec un record absolu de température de 46,0 °C enregistré à Vérargues, dans l'Hérault.

Ecrit par le 16 décembre 2025

La climatisation gagne du terrain en Europe

Demande de climatiseurs dans les principaux marchés européens en 2023 et tendance sur quatre ans



La demande de climatiseurs est en forte hausse en Europe

La demande de climatisation est en forte hausse en Europe, portée par le changement climatique et la multiplication des vaques de chaleur. Dans un rapport publié récemment, l'OMS indique que l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, avec des conséquences importantes sur la santé publique. L'organisation a rapporté une augmentation de 30 % des décès liés à la chaleur dans la région





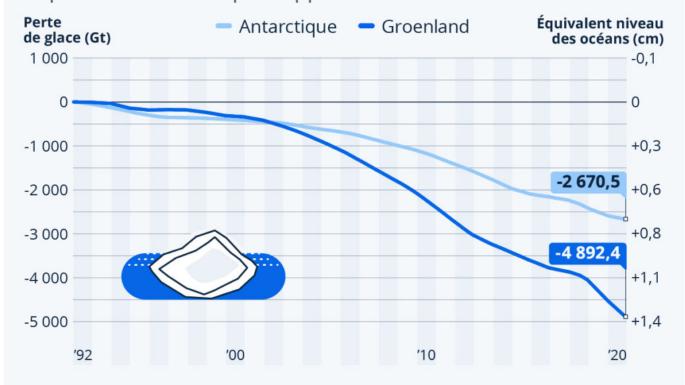
européenne au cours des vingt dernières années. La chaleur intense est un phénomène climatique qui affecte particulièrement les personnes âgées, notamment celles qui vivent seules, un problème auquel est particulièrement confronté l'Europe avec le vieillissement de sa population.

Comme le détaille notre infographie, en 2023, l'Italie et l'Espagne étaient les deux pays où la demande de climatiseurs était la plus forte en Europe, selon les <u>données</u> de la Japan Refrigeration and Air-Conditioning Industry Association (JRAIA). La demande s'est élevée à près de 1,7 million d'unités en Italie cette année-là, et à un peu plus d'un million d'appareils en Espagne. On trouvait ensuite la France et la Turquie, avec une demande comprise entre 800 000 et 900 000 unités, puis la Grèce : un peu plus de 400 000. Parmi les huit principaux marchés européens en volume, les pays où la demande avait le plus augmenté au cours des quatre dernières années étudiées étaient la Grèce (+56% entre 2019 et 2023), le Portugal (+47%), l'Espagne (+31%) et l'Italie (+28%).



La fonte des calottes glaciaires s'est accentuée depuis 2000

Variation cumulée de la masse des glaciers continentaux polaires mesurée par rapport à l'année de référence 1992



Données basées sur les observations satellitaires de l'ESA et de la NASA

Source: IMBIE





La fonte des calottes glaciaires s'est accentuée depuis 2000

En analysant une carotte de glace extraite au nord-ouest du Groenland, des chercheurs ont récemment fait une découverte (publiée en 2021 dans la revue <u>PNAS</u>) qui a bousculé les connaissances sur les conditions de <u>glaciation de la région arctique</u>. Cet échantillon de glace, prélevé sur une profondeur de 1400 mètres, a révélé la présence de brindilles et des feuilles parfaitement conservées, suggérant que





l'immense île arctique s'est retrouvée en grande partie libre de glace pendant quelques millénaires il y a un peu plus de 400 000 ans, sous un climat à peine plus chaud que celui d'aujourd'hui. Il s'agit d'une indication importante pour les scientifiques qui travaillent sur les effets des variations climatiques, ces récents travaux apportant une preuve que le Groenland est en réalité plus sensible au réchauffement que ce que l'on pensait et que le processus en cours de fonte glaciaire pourrait y être irrémédiable.

D'une superficie de plus de 1,7 millions de km², la calotte glaciaire qui recouvre le Groenland est la deuxième plus grande masse de glace continentale sur Terre après celle de l'<u>Antarctique</u> (plus de 14 millions de km²). Comme le révèlent les <u>données</u> les plus récentes publiées par le projet IMBIE (basées sur les observations satellitaires de l'ESA et la NASA) présentées dans notre infographie, la fonte des deux grands glaciers continentaux s'est nettement accélérée à partir du début du XXIème siècle, et c'est le Groenland qui fond le plus vite.

De 1992 à 2002, l'<u>île arctique</u> a perdu l'équivalent d'environ 500 gigatonnes (Gt) de glace, soit une perte moyenne de 50 Gt par an. Mais ce volume apparait bien dérisoire en comparaison avec les années suivantes : de 2002 à 2020, le Groenland a en effet vu disparaître environ 4300 Gt de glace supplémentaires, soit une perte moyenne plus de 200 Gt par an. D'après les estimations, la fonte de l'île sur la période 1992-2020 a déjà causé à elle seule une <u>hausse des océans</u> de plus d'un centimètre (environ +1,4 cm). Entièrement libre de glace, le Groenland pourrait faire monter le niveau des mers jusqu'à 7 mètres au total. Du côté de l'Antarctique, la perte cumulée est pour le moment moins élevée, soit environ 2700 Gt de 1992 à 2020 (correspondant à une hausse des océans de +0,7 cm). Mais une accélération de la fonte glaciaire au cours des deux dernières décennies, bien que moins rapide qu'au Groenland, y est également bien visible.

De Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>

Chauffage et écologie : plus de 8 Français sur 10 sont prêts à changer leurs habitudes



Ecrit par le 16 décembre 2025



À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement qui a eu lieu le 5 juin, Rothelec, spécialiste du chauffage électrique économique et inventeur du radiateur à inertie, a interrogé quelque 2 000 personnes afin d'établir si une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux liés au chauffage opère au sein des foyers. Entre considérations économiques et adoption de solutions plus écologiques, quelles sont les orientations et les choix de chauffage des Français?

Malgré l'urgence climatique, la grande majorité des Français (55 %) considère les économies de chauffage principalement comme une nécessité financière. Cependant, l'écologie arrive à la deuxième place avec une représentativité de 24 %. Ainsi, l'engagement militant pour la planète commence à devenir un acte de plus en plus important et reflète une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux liés à la consommation énergétique.



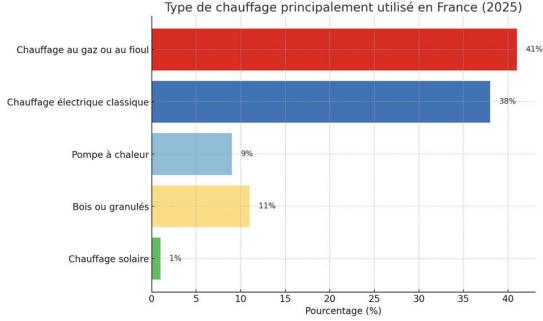
Selon vous, faire des économies sur le chauffage est avant tout :		
Réponses	Pourcentages	
Un geste pour alléger sa facture	55 %	
Un acte militant pour la planète	24 %	
Une nécessité imposée par le contexte économique	18 %	
Autre	3 %	

© Rothelec

Etat de lieux des systèmes de chauffage en 2025

Même si l'utilisation d'une combustion fossile pour se chauffer reste encore majoritaire, le gaz et le fioul chutent à 41 % contre 45,4 % en 2020 (Enquête Logement SDES), signe d'un recul progressif.

Le chauffage électrique progresse et arrive à la deuxième place avec plus de 38 % (contre 37,2 % en 2020). De leur côté, les pompes à chaleur grimpent à 9 % (vs 5,1 %), soutenues par les aides publiques. Le bois et les granulés gagnent du terrain (11 % vs 10,5 %), quand le solaire stagne autour de 1 %. Toutes ces tendances confirment une mutation vers des modes de chauffage plus écologiques et renouvelables.



© Rothelec

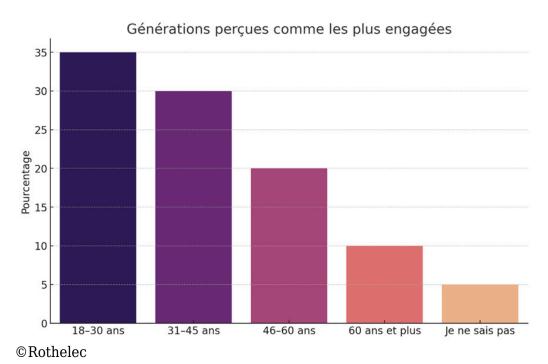


Prêts pour changer?

Bonne nouvelle pour la planète : 44 % des Français sont prêts à modifier leur façon de chauffer leur logement pour des raisons écologiques ! 22 % l'ont déjà fait et 20 % prévoient de le faire dans les mois à venir. Encore un facteur qui montre une réelle volonté de choisir des modes de chauffage durables.

Une nouvelle génération plus engagée

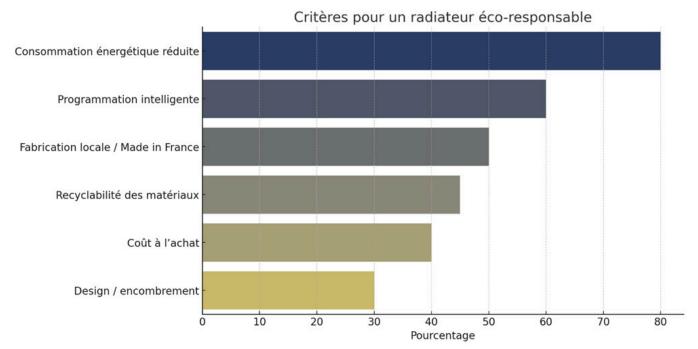
À la question « À votre avis, quelle génération est la plus engagée dans la réduction de sa consommation de chauffage ? », plus de 35 % répondent sans hésiter les 18-30 ans. Les jeunes générations sont donc perçues comme les plus engagées dans la réduction de la consommation énergétique, bien plus que les 31-45 ans (30 %), les 46-60 ans (20 %) ou les plus de 60 ans (10 %). Une évolution des mentalités susceptible d'influencer positivement les tendances futures en matière de choix de systèmes de chauffage.



Radiateur éco-responsable : les Français privilégient l'efficacité avant tout

Pour 80 % des Français, c'est la consommation énergétique réduite qui est le critère numéro un dans le choix d'un radiateur éco-responsable. Viennent ensuite la programmation intelligente (60 %) et le Made in France (50 %). Deux notions qui montrent un intérêt profond pour l'autonomie technologique mais également la production locale. La recyclabilité (45 %) devance le prix à l'achat (40 %), autre signe que la conscience écologique pèse désormais autant que le coût. Le design n'est jugé prioritaire que par 30 %.





© Rothelec

Les Français prêts à payer plus pour un Made in France écologique

Halte aux clichés! Près de 80 % des Français se disent prêts à investir davantage dans un équipement de chauffage s'il est à la fois Made in France et respectueux de l'environnement. Dans le détail, 35 % le feraient sans hésiter et 45 % dans une certaine limite de prix. Seuls 15 % placent encore le prix comme critère principal. Le prix n'est donc plus considéré comme un sacrifice mais plutôt comme un investissement fondé sur des considérations éthiques et environnementales.

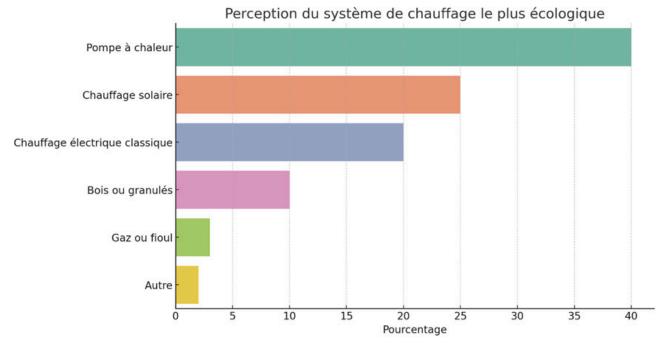
Mieux chauffer : le déclic écologique est là !

83 % des Français déclarent être prêts à adapter leurs habitudes de consommation énergétique au nom de l'écologie. Plus de 39 % sont même prêts à le faire sans réserve et 44 % sous certaines conditions. Seuls 17 % restent réfractaires et affirment ne pas vouloir changer. La conscience environnementale semble être de plus en plus ancrée dans les choix des foyers, même si une part de la population reste prudente face aux contraintes du quotidien.

Quel système de chauffage est le plus écologique ?

Pour 40 % des Français, la pompe à chaleur est perçue comme le système de chauffage le plus respectueux de l'environnement, suivi du solaire (25 %) et de l'électrique (20 %). Cette perception est globalement cohérente avec les données de l'ADEME, qui confirme la faible empreinte carbone de ces solutions. Un fait renforcé en France où l'électricité est majoritairement décarbonée. Le bois (10 %), bien que neutre en CO₂, reste légèrement en retrait à cause des émissions de particules fines. Le gaz et le

fioul ferment logiquement la marche avec seulement 3 %, en raison de leur fort impact climatique.



© Rothelec

Enquête réalisée par Rothelec